



## Remplacement chauffe eau sanitaire

Par **jacky**, le **26/08/2010** à **10:12**

Bonjour,

suite au remplacement de mon chauffe eau je m apercoi que le montant de la facture est supérieur de 50 pour cent alors que le poseur m avais annoncé un pris inférieur je precise que celui ci ne ma jamais fait de devis tout c est passer verbalement

suis-je tenu de payer la différence